

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 15 NOVEMBRE 2021

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 26

L'an deux mil vingt un

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
TARIFS DES CONCESSIONS
CIMETIERE 2022**

Etaient présents :BAUDRIN P. MERCIER C. RAMEZ D.

COLLET G. COLLET C. THUILLET M. DUMOULIN H.

DELANNOY JM. REZIGA JC. GLINEUR S. LEDOUX H.

DESROUSSEAU C. DEVEMY A. MERESSE B. LE

MAIGNENT B. RIFF C. BLONDEAU L. PLOUVIER I. AIT

BAHAA.

Etaient excusés : PORQUET V. PHILIPPE L. MONTAY G.

MALABOEUF A. PIROTTE S. COQUELET F. SPOTO S.

GRAND C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/11/2021

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ D. MERCIER . MERESSE B. LEDOUX H. RIFF C.

Etaient absents non excusés :

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 09/11/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme COLLET Corinne a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les articles L 2223 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 (article 7) et la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843,

Vu la loi du 24 février 1928,

Vu l'ordonnance du 5 janvier 1959,

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de donner un caractère évolutif au prix des concessions en cimetière afin d'assurer une saine progression des ressources communales,

Considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1^{er} janvier 2021,

Et après en avoir délibéré,

Décide l'application à compter du 1^{er} janvier 2022 des tarifs suivants pour les concessions dans le cimetière communal :

	2021	2022
Concessions perpétuelles (le m2)	51,45 €	54,00 €
Concessions cinquantenaires (le m2)	27,30 €	28,70 €
Concessions trentenaires (le m2)	22,25 €	23,40 €
Concessions temporaires (15 ans) (le m2)	19,60 €	20,60 €
Pour mise à disposition de cases pour urnes cinéraires en columbarium :		
• 15 ans	682,50 €	716,60 €
• 30 ans	1017,75 €	1068,65 €
Pour mise à disposition d'une cavurne :		
• 15 ans	950,25 €	997,75 €
• 30 ans	1263,15 €	1326,30 €
Pour inscription du nom du défunt sur le lutrin du jardin du souvenir	90,30 €	94,80 €

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 17 novembre 2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

